
Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance, du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées et de la Politique du FIDA en matière de reclassement Additif

Cote du document: EB 2025/146/R.18/Add.1

Point de l'ordre du jour: 5 b)

Date: 8 décembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance, du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées et de la Politique du FIDA en matière de reclassement

Additif

1. Le Conseil d'administration est invité à prendre note des informations supplémentaires fournies dans le présent additif, qui complète le Rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE) et de la Politique du FIDA en matière de reclassement, tel qu'il figure dans la cinquième partie du document intitulé « Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2026 et perspectives budgétaires pour 2027-2028 »¹. La première section du présent additif décrit succinctement la mise à disposition des ressources allouées au titre du SAFP et du MARE en 2025, première année du cycle de la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13). La seconde section rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de reclassement, ainsi que le prévoit ladite politique². L'annexe I fait rapport des progrès accomplis dans l'exécution des programmes d'options stratégiques pour les pays se situant au-dessus du seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement, qui ont été présentés au Conseil d'administration en 2024.

I. Mise en œuvre du SAFP et du MARE dans le cadre de FIDA13 (2025-2027)

2. **Généralités.** En décembre 2024, la direction a présenté au Conseil d'administration la liste des pays pouvant accéder aux ressources de base et aux ressources empruntées dans le cadre des opérations souveraines financées par le FIDA au titre de FIDA13. Elle a également communiqué les montants alloués à chaque pays suivant la formule de calcul du SAFP appliquée aux ressources de base, et les montants indicatifs des ressources empruntées auxquelles les pays admissibles peuvent accéder, par l'intermédiaire du MARE, en fonction de la demande. En outre, la direction a présenté la répartition par pays des compléments de financement de base pour le climat. Ces compléments de financement offrent un nouveau mécanisme institutionnel de financement des activités climatiques (la répartition se faisant à travers le SAFP), alimenté par les ressources de base et, plus particulièrement, par les contributions additionnelles de base pour le climat³.
3. Les sections ci-après présentent de manière globale les progrès accomplis à ce jour⁴ concernant la mise à disposition des ressources de FIDA13 dans le cadre des opérations souveraines (allocations au titre du SAFP, compléments de financement de base pour le climat et ressources du MARE), que ces opérations soient déjà approuvées ou qu'elles figurent dans la réserve d'opérations prévue pour le cycle. Dans la mesure où le cycle de FIDA13 commence à peine, certains éléments de la réserve d'opérations sont susceptibles d'être modifiés, à mesure de l'avancement des processus de conception des opérations et de l'évolution de la situation dans les pays. Ces éléments de la réserve seront consolidés au fil du cycle. À la fin de ce dernier, une vue d'ensemble complète de l'exécution de FIDA13 sera incluse dans le

¹ EB 2025/146/R.18.

² EB 2021/133/R.5: « Le rapport annuel sur le Système d'allocation fondé sur la performance contiendra une annexe consacrée à l'application de la Politique en matière de reclassement. »

³ GC 47/L.5, annexe VII.

⁴ Au 3 octobre 2025.

rapport de situation présenté à la session de décembre 2027 du Conseil d'administration.

4. **Liste des pays pour FIDA13.** En 2024, le FIDA a déterminé que l'accès aux ressources serait ouvert à 80 pays: 22 pays à faible revenu (PFR), 39 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) et 19 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS). En 2025, le FIDA a demandé aux pays partenaires de confirmer officiellement s'ils souhaitaient ou non accéder aux ressources de FIDA13. Pour ce faire, le Fonds a envoyé des lettres officielles dans lesquelles étaient précisées les sources de financement auxquelles chaque pays était admissible (ressources de base et/ou MARE), ainsi que les volumes de ressources correspondants. S'agissant des ressources de base, tous les pays ont répondu favorablement, confirmant leur intention d'absorber les ressources de base mises à disposition par le FIDA. À l'exception de quatre pays, tous les pays admis à bénéficier du MARE ont choisi d'en utiliser les ressources. Dans le même temps, 21 pays ont sollicité des ressources additionnelles: quatre PFR et PRITI ont demandé 186 millions d'USD sous forme de ressources additionnelles au titre du SAFP, et 17 pays (PFR, PRITI et PRITS) ont sollicité 400 millions d'USD de ressources additionnelles dans le cadre du MARE.
5. **Réaffectations prévues dans le cadre de FIDA13.** Afin d'optimiser la mise à disposition des ressources du FIDA, et conformément aux pratiques en usage, la direction a procédé en 2025 à deux réaffectations, correspondant à un montant total de 119,6 millions d'USD. Dans ce contexte et dans un souci de préservation de la viabilité financière du Fonds, il a été décidé de modifier légèrement la répartition des ressources de base dans le cadre du programme de prêts et dons de FIDA13 par rapport à la ventilation prévue en début de cycle (voir le tableau 1). Les réaffectations concernent les ressources suivantes: i) ressources du MARE mises provisoirement à disposition du Bangladesh, du Bhoutan, des Fidji et du Kirghizistan, que ces pays ont choisi de ne pas absorber; ii) allocations au titre du SAFP ou compléments de financement pour le climat destinés au Ghana et au Soudan [prêts au titre des ressources de base et dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) respectivement]. Ces ressources ont été réaffectées aux pays qui avaient sollicité des ressources additionnelles et étaient prêts à les absorber en début de cycle, à savoir le Bangladesh, le Botswana, le Costa Rica, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Türkiye. Cela porte à 16% la part des ressources du programme de prêts et dons à laquelle ont accès les PRITS, un pourcentage situé dans la fourchette des 11 à 20% fixée dans la Politique du FIDA en matière de reclassement⁵. Le nombre de pays qui devraient accéder aux ressources du FIDA dans le cadre de FIDA13 s'élève actuellement à 78, contre 80 en début de cycle.
6. **Gestion de la réserve d'opérations.** Pour optimiser l'utilisation des ressources, le FIDA a fixé à la fin juin 2026 la date à laquelle tous les pays ayant confirmé leur souhait d'accéder aux ressources du FIDA doivent avoir une note conceptuelle approuvée par le Comité du FIDA chargé des stratégies opérationnelles et de l'orientation des politiques. Grâce à cette mesure, les équipes de pays du FIDA et leurs interlocuteurs dans les pays devraient disposer de suffisamment de temps pour travailler ensemble à la conception des projets, et les opérations souveraines destinées à être financées par les ressources de FIDA13 devraient pouvoir être approuvées au plus tard en décembre 2027. À défaut, la direction sera peut-être amenée à réorienter des ressources au profit de pays ayant demandé officiellement à obtenir des ressources additionnelles, en se fondant sur divers critères, dont la présence du FIDA dans le pays, la performance du portefeuille dans le pays, ainsi

⁵ EB 2021/133/R.5, paragraphe 5: « [L]es PRITS devraient bénéficier d'au moins 11% et, au maximum de 20%, des ressources convenues du programme de prêts et dons du FIDA. Le volume précis des prêts et leur part dans le programme de prêts et dons du FIDA ne seront connus qu'à la fin du cycle de FIDA12, mais le Conseil d'administration sera régulièrement informé de l'évolution de la situation. »

que d'autres facteurs pertinents, de sorte à favoriser l'utilisation optimale des ressources et à garantir la robustesse des processus et de la planification budgétaire.

Tableau 1

Volume et composition du programme de prêts et dons de FIDA13
(en millions d'USD)

<i>Catégorie de ressources</i>	<i>Prévues en début de FIDA13</i>	<i>Prévues actuellement</i>
CSD (dont compléments de financement pour le climat)	455	408
Prêts au titre du SAFP (dont compléments de financement pour le climat)	1 928	1 975
MARE	857	857
Ressources totales disponibles pour les opérations souveraines	3 240	3 240
Autres	165	165
Total du programme de prêts et dons	3 405	3 405

7. **Programmation des ressources de base du FIDA (SAFP et compléments de financement pour le climat – prêts et dons) et ressources du MARE.** À la date de rédaction du présent document⁶, la vaste majorité des ressources de FIDA13 (95%) étaient déjà programmées. Comme l'illustre le tableau 2, cela vaut aussi bien pour les ressources de base que pour les ressources empruntées. Les ressources programmées concernent des projets approuvés en 2025 ainsi que des projets d'investissement relevant de la réserve d'opérations pour 2025, 2026 et 2027. Seuls 5% des ressources disponibles doivent encore être programmées, et on observe une demande soutenue de ressources additionnelles, comme mentionné au paragraphe 4. La direction suit de près la planification de la réserve d'opérations et est convaincue que la totalité des ressources disponibles sera programmée d'ici à la fin du cycle.

Tableau 2

Mise à disposition et programmation des ressources de FIDA13 dans le cadre d'opérations souveraines au troisième trimestre 2025
(en millions d'USD)

<i>Catégorie de ressources</i>	<i>Ressources de base et ressources empruntées pour les opérations souveraines</i>	<i>Ressources approuvées</i>	<i>Ressources programmées</i>	<i>Ressources non programmées (en %)</i>
CSD (dont compléments de financement pour le climat)	408	93	284	8
Prêts au titre du SAFP (dont compléments de financement pour le climat)	1 975	198	1 711	3
MARE	857	43	743	8
Total	3 240	334	2 738	5

⁶ Au 3 octobre 2025.

8. **Mise en œuvre des compléments de financement de base pour le climat dans le cadre de FIDA13.** Les compléments de financement pour le climat, financés à travers les contributions additionnelles de base pour le climat⁷, font partie des allocations consenties aux PFR et aux PRITI au titre du SAFP. Ainsi, la programmation et la mise à disposition de ces ressources sont prises en compte dans les sections décrivant l'état d'avancement de la programmation des ressources ci-dessus. Toutefois, dans la mesure où ces compléments de financement sont utilisés pour la première fois dans le cadre de FIDA13, la direction porte une attention particulière au suivi de leur mise en œuvre. Ce dispositif vise à renforcer la prévisibilité des financements climatiques et à favoriser leur intégration dans les programmes ordinaires du FIDA dès leur conception, sous forme de compléments de financement pour le climat alloués selon la formule et l'approche du SAFP. Les compléments de financement pour le climat sont exclusivement destinés à financer des activités liées au climat, telles que classées suivant les méthodes des banques multilatérales de développement (BMD), et sont mis à disposition suivant les modalités de prêt et conditions de financement habituelles de chaque pays, y compris pour les pays qui ont droit à des dons au titre du CSD. Les compléments de financement pour le climat permettent d'appuyer des activités qui contribuent directement à l'adaptation aux changements climatiques ou à l'atténuation de ces changements et qui relèvent à 100% du financement climatique suivant les méthodes des BMD. Cette forme de financement de l'action climatique s'inscrit en sus de la cible de 45% fixée pour le programme de prêts et dons, à savoir la part de financement de l'action climatique que le FIDA s'est engagé à respecter dans le cadre de FIDA13⁸.
9. La programmation des compléments de financement pour le climat s'est jusqu'ici déroulée sans heurt, suivant les méthodes appliquées par les BMD pour le suivi du financement de l'action climatique, gage de l'utilisation de 100% des ressources au profit d'activités centrées sur le climat. Une note d'orientation a été élaborée conjointement par le Bureau de l'efficacité du développement et la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale afin de permettre aux équipes d'exécution de projet de mieux comprendre la manière dont elles peuvent intégrer les compléments de financement pour le climat dans la conception des projets. Au troisième trimestre 2025, 9 des 11 projets approuvés en 2025 comprenaient des compléments de financement pour le climat, dont le montant cumulé s'élève à 10,59 millions d'USD. Les pays bénéficiant de ces compléments sont répartis comme suit: 2 pays de la région Asie et Pacifique, 4 pays de la région Afrique orientale et australe, 1 pays de la région Amérique latine et Caraïbes, 1 pays de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, et 1 pays de la région Afrique de l'Ouest et du Centre. À la date de rédaction du présent document, parmi les 25 projets actuellement inclus dans la réserve d'opérations et dont la conception est achevée, 15 comprenaient des compléments de financement pour le climat d'un montant de 17,174 millions d'USD. Lorsque tous les projets auront été approuvés, le montant total des compléments de financement pour le climat mis à disposition atteindra 27,769 millions d'USD. Le montant résiduel des compléments de financement est en cours de programmation dans le cadre de la réserve d'opérations (voir le paragraphe 6), et la direction est convaincue que la totalité des ressources sera mise à disposition d'ici à la fin du cycle.

⁷ Dans le cadre de FIDA13, le FIDA a également lancé les contributions additionnelles de base pour le climat, une nouvelle forme de contribution additionnelle volontaire aux ressources de base du Fonds. Ces contributions inscrivent d'emblée les activités climatiques dans la conception et la mise en œuvre des projets du FIDA, ce qui est gage d'efficacité et d'impact; elles tirent parti de l'architecture financière du FIDA pour étendre à la fois le programme de prêts et dons et le financement climatique par le jeu de l'effet multiplicateur; et elles donnent aux États membres la possibilité d'apporter des contributions spécifiquement liées au climat durant les reconstitutions des ressources. Les contributions additionnelles de base pour le climat sont mises en œuvre au niveau des pays, à travers les compléments de financement pour le climat. GC 47/L.5, annexe VII.

⁸ GC 47/L.5.

II. Mise en œuvre de la Politique du FIDA en matière de reclassement

A. Introduction

10. Le Conseil d'administration a approuvé la Politique du FIDA en matière de reclassement⁹ en septembre 2021. Cette politique se fonde sur le principe d'universalité et sur le mandat du FIDA, qui est d'aider ses États membres en développement, tout en concentrant ses efforts sur les populations rurales pauvres, vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Le reclassement repose fermement sur une démarche de recherche de consensus et de consultation avec les États membres, et est guidé par les critères fixés dans la politique et par les objectifs convenus afin de garantir une transparence totale. La politique, qui repose sur quatre piliers, précise la répartition des ressources financières du FIDA (premier pilier), ainsi que les conditions de financement et la tarification des ressources empruntées du FIDA (deuxième pilier). Les troisième et quatrième piliers définissent en détail les critères et le processus et traitent de l'éventualité d'une régression dans le développement socioéconomique d'un État membre du FIDA.
11. Comme le prévoit la politique, la direction rend compte chaque année de l'avancée de la mise en œuvre. Le premier compte rendu annuel a été présenté dans le cadre du programme de travail axé sur les résultats soumis au Conseil d'administration en décembre 2022¹⁰; les rapports suivants ont été présentés en 2023 et 2024. En outre, un rapport de situation a été présenté au Conseil des gouverneurs en février 2023 et à la Consultation sur FIDA¹³ le 2 novembre 2023¹¹. Le présent rapport constitue le quatrième compte rendu annuel sur la mise en œuvre de la politique et figurera dans le budget-programme de travail axé sur les résultats qui sera transmis au Conseil des gouverneurs en février 2026.
12. Le présent compte rendu est organisé comme suit: les sections B et C décrivent de manière synthétique l'avancée de la mise en œuvre de la politique, par pilier, tandis que la section D propose une synthèse qualitative des progrès accomplis dans la mise en œuvre des quatre programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) approuvés en 2024. Il se peut que la présentation des progrès au regard des indicateurs quantitatifs inclus dans les cadres d'évaluation de ces COSOP ne soit possible qu'après l'examen des résultats de ces derniers, à mi-parcours de leur mise en œuvre. Ce calendrier tient compte du fait que certaines des données clés nécessaires à l'analyse socioéconomique des pays et le cadre d'évaluation des COSOP sont actualisés tous les trois ans (une fois par cycle de reconstitution)¹². C'est pourquoi, conformément aux dispositions de la Politique du FIDA en matière de reclassement, les progrès accomplis par les pays au regard des critères fixés pour le retrait de l'aide financière du FIDA seront évalués à l'échéance des COSOP¹³.

⁹ EB 2021/133/R.5.

¹⁰ EB 2022/137/R.3/Add.1/Rev.2.

¹¹ IFAD13/3/INF.2/Rev.1.

¹² C'est le cas de l'indice de vulnérabilité utilisé par le FIDA, qui est examiné dans le cadre de l'analyse socioéconomique, et de l'évaluation de la performance du secteur rural, qui est incluse dans le cadre d'évaluation des COSOP.

¹³ EB 2021/133/R.5, paragraphe 15.

B. État d'avancement de la mise en œuvre par pilier

Pilier 1. Répartition des ressources financières du FIDA

13. Conformément à la politique, les ressources de base du FIDA sont entièrement allouées aux PFR et aux PRITI, tandis que les prêts destinés aux PRITS sont financés à partir des ressources empruntées, gérées au titre du MARE. Ainsi que le prévoient les dispositions de la politique, les PRITS ont accès à une part comprise entre 11 et 20% du programme global de prêts et dons de chaque cycle de reconstitution des ressources. Dans le cadre de FIDA12, 15% des ressources du programme de prêts et dons ont été mises à la disposition des PRITS au travers du MARE. Comme indiqué dans le compte rendu de 2024, le taux réel d'absorption en fin de cycle s'établissait à 12% des ressources du programme de prêts et dons¹⁴. Il est anticipé pour l'heure que les PRITS accèdent à 16% des ressources du programme de prêts et dons pour FIDA13, contre les 15% provisoirement mis à disposition en début de cycle. La direction du FIDA rendra compte du taux réel d'absorption à la fin de FIDA13, à la session de décembre 2027, dans le cadre des sections pertinentes du présent additif¹⁵.

Pilier 2. Conditions de financement et tarification des ressources empruntées

14. Comme l'indique le deuxième pilier de la politique, les conditions de financement et la tarification du FIDA sont fixées pour lui permettre de recouvrer son coût d'emprunt et d'établir une différenciation entre les pays de différents groupes de revenus, tout en restant compétitif par rapport à d'autres sources de financement du développement. La différenciation des conditions de financement se traduit par l'adaptation des éléments de tarification ainsi que du délai de remboursement, du différé d'amortissement et de la prime d'échéance. La dernière mise à jour de la tarification des prêts ordinaires¹⁶ et la version révisée du Cadre d'emprunt intégré du FIDA¹⁷ sont conformes aux dispositions de la politique.

Pilier 3. Trajectoire des PRITS atteignant le seuil de déclenchement de l'examen de reclassement

15. **Formulation des COSOP pour les pays se situant au-dessus du seuil de déclenchement.** Conformément à la Politique en matière de reclassement, le FIDA a participé à un dialogue structuré en vue de l'élaboration des nouveaux COSOP pour les sept États membres qui se sont maintenus au-dessus du seuil de déclenchement pendant trois années consécutives avant FIDA12, à savoir l'Argentine, le Brésil, la Chine, le Mexique, le Monténégro, la République dominicaine et la Türkiye¹⁸. Quatre COSOP – Argentine, Brésil, Chine et Monténégro – ont été présentés au Conseil d'administration en 2024. Le COSOP pour la Türkiye a été présenté en mai 2025, tandis que les nouveaux COSOP pour la République dominicaine et le Mexique seront soumis respectivement aux sessions de décembre 2025 et d'avril 2026.
16. **Priorité aux évaluations de la stratégie et du programme de pays (ESPP).** La direction a collaboré avec le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) afin de donner la priorité à la réalisation des ESPP relatives aux pays concernés. Cette démarche visait à assurer que, dans toute la mesure du possible, les nouveaux COSOP s'appuient sur les recommandations issues de ces évaluations. Des ESPP ont été menées à bien en Argentine, en Chine, au Mexique¹⁹, en République dominicaine et en Türkiye. Le tableau 1 présente les dernières

¹⁴ EB 2024/143/R.17/Add.1, tableau 6.

¹⁵ Voir les documents EB 2024/143/R.17 et EB 2024/143/R.17/Add.1 pour consulter les comptes rendus des années précédentes.

¹⁶ EB 2023/138/R.7.

¹⁷ EB 2023/138/R.8.

¹⁸ Cuba, initialement inclus dans la liste, en a été retiré, car son produit intérieur brut par habitant a considérablement reculé et est resté largement inférieur au seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement depuis au moins 2021.

¹⁹ Présentée à la cent trente et unième session du Comité de l'évaluation, en novembre 2025.

informations disponibles, par pays, concernant les dates de présentation des ESPP au Comité de l'évaluation et les dates d'examen des COSOP par le Conseil d'administration.

Tableau 1

Calendrier de présentation des ESPP et des COSOP

<i>Pays</i>	<i>ESPP – date de présentation au Comité de l'évaluation</i>	<i>COSOP – date de présentation au Conseil d'administration</i>
Brésil		Sept. 2024
Chine	Sept. 2023	Déc. 2024
Argentine	Oct. 2024	Déc. 2024
Monténégro		Déc. 2024
Türkiye	Juin 2024	Mai 2025
République dominicaine	Mars 2025	Déc. 2025
Mexique	Nov. 2025	Avril 2026

17. Comme il a déjà été indiqué aux représentants au Conseil d'administration en décembre 2022 et en décembre 2023, il était initialement envisagé que la direction approuve tous les nouveaux COSOP avant la fin de 2024, mais l'approbation d'un certain nombre d'entre eux a été reportée à 2025 et, dans le cas du Mexique, à avril 2026, pour qu'IOE ait le temps de terminer ses ESPP et que les constatations issues des évaluations puissent être prises en compte dans les nouveaux COSOP.
18. Ces COSOP ont été élaborés suivant les directives révisées relatives aux COSOP et tiennent compte des critères et processus définis dans la Politique en matière de reclassement.

Pilier 4. Gestion des régressions dues à des chocs économiques

19. Le pilier 4 n'est pas encore applicable. S'agissant des pays participant au processus, les sept pays concernés continuent tous d'afficher un revenu national brut par habitant supérieur au seuil de déclenchement de l'examen de reclassement, fixé à 7 855 USD²⁰.

C. États membres du FIDA dont le revenu national brut par habitant dépasse le seuil de déclenchement de l'examen de reclassement

20. Conformément à la Politique en matière de reclassement, le processus de reclassement commence dès lors qu'un pays se maintient au-dessus du seuil de déclenchement de l'examen de reclassement pendant au moins trois années consécutives avant un cycle de financement du FIDA. Si l'État membre souhaite continuer à emprunter, un nouveau COSOP est élaboré.
21. Pendant le cycle de FIDA12, le seuil appliqué était celui de 2021, fixé à 7 155 USD. Pendant le cycle de FIDA13, c'est le nouveau seuil de 2024, fixé à 7 895 USD par la Banque mondiale en juillet 2024, qui s'applique. Selon ce critère, deux pays supplémentaires ont dépassé le seuil de déclenchement pendant trois années consécutives: le Costa Rica et la Serbie. Sur ces deux pays, seul le Costa Rica figure sur la liste des pays ayant accès aux ressources du FIDA dans le cadre de FIDA13. La direction travaillera avec le Costa Rica à l'élaboration d'un nouveau COSOP, en vue de son approbation au cours de la période couverte par FIDA13.

²⁰ Conformément aux lignes directrices sur le revenu par habitant à des fins opérationnelles publiées par la Banque mondiale en juillet 2025.

D. Contexte général et principaux enseignements tirés de la première année d'exécution des COSOP

22. La direction, de concert avec les divisions régionales et les équipes de pays concernées, suit de près les progrès accomplis dans l'exécution des COSOP en Argentine, au Brésil, en Chine et au Monténégro. Dans ces quatre pays, l'examen annuel des progrès enregistrés au regard des COSOP a été assuré avec la participation des représentants des pouvoirs publics, des partenaires de développement, de la société civile et du secteur privé. Certains progrès ont déjà été observés depuis l'approbation des quatre COSOP il y a environ 12 mois.
23. **Situation macroéconomique.** Le Brésil, la Chine et le Monténégro affichent une croissance économique globale régulière et leur environnement institutionnel est stable dans l'ensemble, ce qui crée des conditions favorables à une transition vers un développement durable et inclusif. Des revers macroéconomiques et commerciaux ont été observés au Monténégro, où la dette publique devrait se creuser ces prochaines années, situation qui met en doute la capacité du pays à soutenir les dépenses rurales et les réformes de ses politiques. Par ailleurs, les incertitudes mondiales relatives à la hausse des droits de douane devraient avoir une incidence sur les échanges internationaux et les perspectives de croissance, ce qui pourrait nuire au secteur agricole. L'incertitude économique et institutionnelle a fait son retour en Argentine, après une période de stabilisation financière progressive enregistrée en 2024 et durant le premier semestre 2025. La situation macroéconomique est touchée par des tensions financières croissantes²¹. La récente restructuration institutionnelle de la fonction publique a abouti à une réduction de la voilure des agences publiques œuvrant au service du développement rural et de l'agriculture familiale, ainsi que des politiques menées dans ces domaines.
24. **Progrès accomplis au regard des critères de reclassement.** Dans l'ensemble, les notes de crédit des pays sont demeurées stables, à l'exception de celle de l'Argentine, que l'agence Fitch a relevée de CCC à CCC+ en 2025, en raison principalement de la mise en place d'une nouvelle facilité de financement par le Fonds monétaire international (20 milliards d'USD) et de la libéralisation du marché des changes, qui a permis de renflouer les liquidités externes. Les notes de crédit du Brésil, de la Chine et du Monténégro se sont maintenues au niveau de référence.
25. Des progrès importants ont été enregistrés pour ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). En Argentine, s'agissant de l'ODD n° 1, la pauvreté a considérablement reculé au niveau national, mais les taux restent élevés, en particulier dans la région septentrionale où intervient le FIDA. De même, le Brésil et la Chine affichent une baisse des niveaux de pauvreté. Au Brésil, le taux de pauvreté demeure élevé (27%), mais des avancées remarquables sont à noter concernant l'ODD n° 2 (Faim zéro). Au Monténégro, aucun progrès important n'a été signalé au regard de l'ODD n° 1. Il est bien noté que la Chine a déjà atteint la cible à mi-parcours fixée pour l'indice de développement de genre, tandis qu'une légère hausse (de 7,2 à 7,4) est enregistrée pour les indicateurs relatifs à l'ODD n° 10 (Inégalités réduites).
26. Dans le cadre de l'exécution des COSOP pour l'Argentine, le Brésil, la Chine et le Monténégro, **des progrès notables ont été observés dans les domaines d'action privilégiés** de la Politique en matière de reclassement²²:

²¹ Il en a résulté une augmentation des risques inhérents au pays, une volatilité des marchés, des tensions sur les changes et l'épuisement des réserves de la Banque centrale pour la mise en œuvre d'interventions.

²² Une synthèse par pays plus détaillée figure en annexe.

i) Mettre l'accent sur la création d'institutions rurales efficaces et durables

27. Des investissements pertinents ont été réalisés en faveur de la participation à l'élaboration des politiques et du renforcement des institutions dans les quatre pays. En Argentine, le Programme de promotion des systèmes agroalimentaires résilients et durables pour l'agriculture familiale (PROSAF) contribue à la bonne mise en application de la loi relative à la promotion de l'apiculture. Au Brésil, le FIDA a collaboré avec le consortium interétatique pour le développement durable du Nord-Est brésilien, auquel participent les gouverneurs et secrétaires à l'agriculture et au développement rural des neuf États du Nord-Est. En outre, le nouveau portefeuille est très fortement centré sur l'appui aux institutions locales, un appui qui s'étend jusqu'aux municipalités, dans des domaines tels que la rémunération des services environnementaux. En Chine, les projets en cours continuent de contribuer au renforcement des institutions rurales, dont les coopératives agricoles, favorisant un meilleur accès aux financements, aux relations commerciales et aux pratiques innovantes. Au Monténégro, l'équipe du projet d'adaptation aux changements climatiques et de résilience dans les zones montagneuses monténégrines (GORA)²³ a noué des liens l'an dernier avec l'Union des municipalités et le Ministère de l'écologie, du développement durable et du développement de la région septentrionale afin de constituer un groupe de travail sur les zones montagneuses, offrant un espace de concertation sur les politiques consacrées au développement territorial et à la résilience.

ii) Promouvoir les biens publics mondiaux²⁴

28. Les quatre programmes de pays font la promotion des biens publics, principalement du point de vue des avantages qu'ils offrent sur le plan du climat et de l'environnement. En Argentine et au Brésil, le FIDA participe au Programme de réduction des émissions du méthane agricole, mis en œuvre dans 17 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, et axé sur les stratégies d'atténuation des émissions de méthane dans les filières du petit élevage. Au Brésil, le Projet de promotion des paiements pour services environnementaux (CompensACTION), dont l'exécution a démarré en juillet 2024, contribue à la préservation et à la diversification des forêts, grâce à l'application de pratiques agroforestières optimales dans les zones de culture du cacaoyer dans le sud de l'État de Bahia. Le portefeuille en Chine reste axé sur les activités visant à promouvoir un développement respectueux de l'environnement et sobre en carbone. Par exemple, le Projet expérimental de redynamisation du milieu rural dans le Hunan contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des terres agricoles, grâce à la promotion d'engrais formulés sur la base d'une analyse des sols et à l'introduction d'engrais biologiques en remplacement des engrais chimiques. Au Monténégro, le don accordé par le Fonds pour l'adaptation au projet GORA a déjà permis de créer des supports de connaissances et de générer des données factuelles de référence qui pourront être prises en compte dans le cadre du développement et du ciblage de filières résilientes face aux changements climatiques.

²³ Le projet GORA, dont le budget s'élève à 32 millions d'USD, est financé par un don du Fonds pour l'adaptation, ainsi que par les autorités locales et nationales. Le premier décaissement au profit du projet a été effectué en décembre 2024.

²⁴ Conformément à la Politique en matière de reclassement, la promotion de biens mondiaux pourrait prendre la forme d'actions de promotion ciblant la biodiversité, la réduction des émissions ou la protection du patrimoine culturel.

iii) Encourager l'innovation²⁵

29. L'accent a été mis en particulier sur la promotion de technologies adaptées et du partage de connaissances sur l'innovation. En Argentine, le FIDA a engagé une collaboration avec le laboratoire d'innovation de la Banque interaméricaine de développement dans le cadre de l'initiative AgroWeb3, afin de développer les technologies des chaînes de bloc et du Web3 de sorte à positionner les producteurs de la petite apiculture et de la filière des produits laitiers sur les marchés mondiaux. Une initiative pilote a également été lancée en collaboration avec le Ministère des bioagroindustries de la province de Córdoba, pour mettre en place une plateforme technologique axée sur la traçabilité des aliments durables. L'expertise de la Chine dans le domaine de l'innovation a été mise à profit pour favoriser le partage de technologies et de solutions innovantes respectueuses de l'environnement au service de la transformation des systèmes agroalimentaires. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST), un ouvrage consacré à l'agriculture numérique dans des pays de l'ASEAN²⁶ a été publié en juillet 2025.
30. Le FIDA a continué de renforcer ses partenariats stratégiques avec les banques publiques de développement, le secteur privé et d'autres parties prenantes en vue d'intégrer l'innovation dans les approches de financement qu'il applique à ses programmes dans les pays se situant au-dessus du seuil de déclenchement de l'examen de reclassement et de faire jouer de plus en plus l'effet catalyseur de ses financements. Le Brésil a noué une collaboration innovante avec la Banque brésilienne de développement dans le cadre du Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est²⁷. La première opération non souveraine proposée au Brésil est présentée au Conseil d'administration en décembre 2025. Elle viendra consolider le travail mené par le FIDA avec le secteur privé et, plus globalement, avec l'écosystème financier du pays, ce qui contribuera en outre au renforcement des institutions. En mai 2025, le bureau de pays du FIDA en Chine a co-organisé l'événement intitulé « Sci-Tech Empowering Rural Transformation: 2025 HER Power, HER Stories Dialogue » (les sciences et les technologies au service de la transformation rurale: dialogue 2025 sur le pouvoir et les récits de vie des femmes), qui a rassemblé une centaine de participants d'organismes des Nations Unies, d'ambassades, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Les participants ont effectué des visites de terrain sur les sites des projets du FIDA dans le district administratif de Fenghuang, où un éventail de solutions innovantes, dont des outils économes en main-d'œuvre, sont utilisées pour améliorer la productivité, réduire le travail manuel et renforcer le pouvoir d'action des femmes rurales grâce à la technologie. Au Monténégro, une délégation de l'Union européenne a pris part à la recherche de complémentarités et à un travail de renforcement des synergies avec les initiatives prioritaires menées en vue de l'adhésion du pays à l'Union européenne dans le cadre du nouveau projet GORA+.
31. Le financement additionnel du PROSAF alloué à la province d'Entre Ríos, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2024, fait de ce programme la première intervention financée par le FIDA en Argentine exécutée grâce à une opération de prêt infranationale. Cette approche ouvre la voie à d'autres initiatives potentielles au niveau infranational, qui permettraient au programme de pays de mettre spécifiquement l'accent sur le renforcement institutionnel dans des zones risquant d'être laissées pour compte par les politiques de croissance nationale dans les pays se situant au-dessus du seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement.

²⁵ Il peut s'agir, par exemple, de la création d'arrangements institutionnels et de gestion innovants, de modèles qui soient transférables à d'autres pays, ou encore de projets qui favorisent un effet de levier important sur le financement national et qui recèlent un important potentiel de transposition à plus grande échelle.

²⁶ Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

²⁷ Il s'agit du premier prêt accordé par le FIDA à une banque publique de développement dans le monde. Motivée par une forte demande, l'équipe de pays du FIDA travaille à la conception de financements additionnels pour le projet.

iv) Coopération Sud-Sud et triangulaire, partage des connaissances et reproduction à plus grande échelle

32. Le partage des connaissances et la CSST ont continué à faire l'objet d'une attention particulière dans les programmes de pays du FIDA. L'Argentine a participé à plusieurs initiatives, notamment la systématisation des politiques publiques sur des modèles de production durable de camélidés, menée conjointement avec l'État plurinational de Bolivie, le Chili et le Pérou, et dirigée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, ainsi que l'Initiative de gestion durable du bambou, conduite conjointement avec l'État plurinational de Bolivie et le Brésil, mise en œuvre par l'Organisation internationale du bambou et du rotin (INBAR) au titre du Mécanisme de CSST Chine-FIDA. Au Brésil, dans le cadre de deux échanges, des représentants du Mozambique et du Pakistan (membres du gouvernement et des unités de gestion de projet) ont participé à une visite des projets du FIDA dans le Nord-Est, en septembre 2025 et en décembre 2025, respectivement. Des membres de haut rang des représentations permanentes allemande et espagnole ont également manifesté leur intérêt pour un partenariat avec le FIDA portant sur des activités de CSST.
33. En Chine, au cours de la première année d'exécution du COSOP, l'accent a été mis en particulier sur la production et la diffusion de supports de connaissances, la participation à la concertation sur les politiques nationales et la promotion de la CSST. La Chine a organisé un événement international dans la province du Hunan (zone d'intervention du Projet expérimental de redynamisation du milieu rural dans le Hunan) qui a réuni une centaine de participants issus d'organismes des Nations Unies, d'ambassades et d'acteurs du secteur privé autour des thèmes suivants: coopératives dirigées par des femmes, intégration numérique et expériences de la Chine en matière de CSST. Au Monténégro, le FIDA s'appuie sur le schéma holistique pour l'autoévaluation paysanne de la résilience climatique (SHARP) pour tirer des enseignements d'expériences dans des contextes comparables et ainsi favoriser des échanges en matière d'approches territoriales et de solutions d'adaptation aux changements climatiques.
34. **Cofinancement.** Les ratios de cofinancement élevés observés dans les projets menés au titre de FIDA12 en Argentine, au Brésil et en Chine illustrent **le fort intérêt que revêtent les opérations financées par le FIDA pour les gouvernements nationaux** ainsi que le rôle joué par le Fonds en tant qu'assembleur de financements pour le développement. Pendant FIDA12, en moyenne, pour chaque dollar investi par le FIDA en Argentine, au Brésil et en Chine, les gouvernements ont investi 2,1 USD en cofinancement national (soit près de trois fois l'objectif fixé pour FIDA12, qui était de 0,8 USD), reflet de l'appropriation élevée par les gouvernements et de la pertinence des programmes du Fonds. De même, pour chaque dollar investi par le FIDA dans ces trois pays, les cofinanceurs internationaux ont investi 1,4 USD, soit le double de l'objectif de 0,7 USD fixé pour FIDA12²⁸.

²⁸ Les montants de cofinancement considérés concernent les projets approuvés par le FIDA en Argentine, au Brésil et en Chine au titre de FIDA12. Aucun prêt n'a été octroyé au Monténégro au titre de FIDA12.

Mise en œuvre des COSOP: point de situation en Argentine, au Brésil, en Chine et au Monténégro

1. Entre l'approbation des COSOP en 2024 et 2025, le Brésil, la Chine et le Monténégro ont affiché une croissance économique globale régulière et ont montré une stabilité institutionnelle, gage d'un environnement favorable à leur transition vers un développement durable et inclusif. Le tableau 1 présente l'évolution du revenu national brut par habitant dans les quatre pays. Il a légèrement augmenté en Argentine, au Brésil et au Monténégro, et a légèrement diminué en Chine.

Tableau 1

Revenu national brut par habitant

<i>Revenu national brut par habitant (méthode de l'Atlas en USD courants)</i>	<i>À l'approbation du COSOP (2024) (données de 2023)</i>	<i>Examen annuel des résultats 2025 (données de 2024)</i>
Seuil de revenu déclenchant un examen de reclassement	7 895	7 855
Argentine	12 890 (2022)	13 434
Brésil	9 310	9 950
Chine	13 730	13 660
Monténégro	11 450	12 020

A. Argentine

2. En 2025, la note attribuée par Fitch à l'Argentine est passée de CCC à CCC+, principalement en raison du nouveau prêt que lui a accordé le Fonds monétaire international (pour un total de 20 milliards d'USD) et de la libéralisation du marché des changes, qui a nourri la liquidité extérieure. Des progrès notables ont été observés dans la contribution à l'ODD n° 1 (pas de pauvreté). Cependant, les taux de pauvreté observés dans le pays restent élevés, en particulier dans la région Nord, zone d'intervention du FIDA. Pour ce qui est de la contribution aux autres ODD, une légère amélioration a été constatée, reflet d'une évolution globalement positive.

Tableau 2
Cadre d'évaluation du COSOP: Argentine

Critères d'évaluation	Indicateur	Approbation	Examen annuel des résultats	Examen des résultats du COSOP	Examen à l'achèvement du COSOP
		À la conception	Mises à jour disponibles	Indice de référence à mi-parcours	Cible à l'achèvement
		[2024]	[2025]	[2026]	[2030]
Possibilité d'accéder à des capitaux externes à l'appui du développement	Note de crédit du pays	CCC	CCC+	BB	BB
Institutions ou politiques favorisant un développement rural durable	Évaluation de la performance du secteur rural (EPSR)	4,1		4,2	4,3
	Politiques et cadre d'action (indicateur du groupe de résultats 1.1)	4,0		4,2	4,5
	Politiques nationales de lutte contre les changements climatiques (indicateur du groupe de résultats 3.2)	4,7	s.o.	4,7	4,8
	Accessibilité et utilisation des services financiers ruraux (indicateur du groupe de résultats 4.1)	3,1		3,5	3,8
Progrès au regard des ODD					
ODD n° 1: Pas de pauvreté	Taux de pauvreté national	40,9 (2023)	31,6	37,8	30,2
	Taux de pauvreté (région Nord)	44 (2023)	35,1 ^a	41,2	33,8
ODD n° 2: Faim zéro	Taux de retard de croissance (chez les enfants de moins de 5 ans)	10,6 (2021)	env. 9 ^b	8	5
ODD n° 5: Égalité entre les sexes	Écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes (en %)	17,4 (2023)	À déterminer	15,6	13,2
ODD n° 8: Travail décent	Taux d'emploi (en %)	45,2 (2023)	44,4 ^c	45	46,1
	Taux d'emploi (région du nord)	43,5 (2023)	41,75 ^c	43,5	44,4
ODD n° 10: Inégalités réduites	Coefficient de Gini	0,433 (2023)	0,430 ^d	0,433	0,433

Sources de données: note de crédit (émise par Moody's, notamment); politiques/institutions: EPSR établie par le FIDA.

ODD n° 1: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde; ODD n° 2: Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde; ODD n° 5: Division de statistique des Nations Unies; ODD n° 10: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde.

^a Taux moyen de pauvreté dans les provinces du Nord-Ouest et du Nord-Est (source: [Institut national de la statistique et des recensements \(INDEC\), 2^e semestre 2024](#) et rapport de l'INDEC de mars 2025).

^b Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Organisation mondiale de la Santé et Banque mondiale. Estimations conjointes de la malnutrition infantile.

^c [INDEC 1^{er} trimestre 2025](#); [Centre d'économie politique argentine, 1^{er} trimestre 2025](#). Taux moyen d'emploi dans les provinces du Nord-Ouest et du Nord-Est.

^d Coefficient de Gini, valeurs annuelles (Banque mondiale/comptes nationaux).

- Un soutien en matière de **renforcement des institutions** a été apporté au Secrétariat de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de la province d'Entre Ríos dans le cadre du PROSAF, projet axé sur l'élaboration de plans d'activité inclusifs à vocation commerciale pour les organisations paysannes. Ce projet contribue également à l'application effective de la loi sur la promotion de l'apiculture.

4. **Biens publics mondiaux.** En ce qui concerne le soutien aux biens publics mondiaux, le Programme de réduction du méthane agricole comprend des activités de recherche appuyées par le FIDA axées sur des stratégies d'atténuation des émissions de méthane issues du petit élevage dans les zones vulnérables du biome de la Pampa.
5. L'une des **actions innovantes** entreprises est une collaboration avec le laboratoire de la Banque interaméricaine de développement dans le cadre de l'initiative AgroWeb3, qui s'appuie sur la chaîne de blocs et sur les technologies Web3 pour connecter les petits exploitants agricoles aux marchés mondiaux²⁹. Le FIDA, en collaboration avec le Ministère de l'agro-industrie de la province de Córdoba, a également lancé une initiative pilote pour développer une plateforme permettant aux entreprises agricoles et alimentaires de communiquer des informations sur la qualité, la sécurité et la traçabilité de leurs produits grâce à la chaîne de blocs.
6. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** En Argentine, les projets du FIDA participent aussi à la CSST. Citons par exemple la coopération triangulaire avec El Salvador et le Paraguay, qui vise la mise en place de politiques relatives aux peuples autochtones, ainsi que la participation au Mécanisme de CSST Chine-FIDA avec l'INBAR, qui promeut des pratiques durables de gestion des bambouseraies fondées sur l'échange de connaissances, en Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie et au Brésil.
7. Le Programme mondial d'appui aux petits producteurs qui pratiquent l'agroécologie et à la transformation durable des systèmes alimentaires a été lancé le 17 octobre 2025. Cofinancé par l'Union européenne et le Gouvernement belge, il s'appuie sur des partenaires en Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie et au Brésil. Il vise à renforcer l'agroécologie et à promouvoir l'accès à des semences diversifiées et adaptées localement ainsi qu'à des connaissances et des pratiques améliorées en matière de gestion des ressources génétiques végétales, en privilégiant les femmes et les communautés autochtones et traditionnelles. Les organisations paysannes participant au PROSAF dans les provinces de Misiones et Jujuy seront impliquées dans cette initiative.

B. Brésil

8. La note de crédit du Brésil n'a pas varié comparativement à la note établie comme référence. En ce qui concerne l'ODD n° 1, l'incidence de la pauvreté a diminué d'un point de pourcentage, s'établissant à 27%. En ce qui concerne la contribution aux ODD, les avancées les plus sensibles se manifestent dans l'indicateur lié à l'ODD n° 2 (Faim zéro), où la prévalence de la sous-alimentation est passée sous les cibles fixées pour les examens à mi-parcours et à l'achèvement du COSOP. Ces chiffres restent nettement plus élevés dans les régions du Nord-Est et du Nord, zones d'intervention du FIDA.

²⁹ <https://bidlab.org/en/news/agroweb3-solution-transform-smallholder-farmers-access-global-markets>.

Tableau 3
Cadre d'évaluation du COSOP: Brésil

Critères d'évaluation	Indicateur	Approbation	Examen annuel des résultats	Examen des résultats du COSOP	examen à l'achèvement du COSOP
		À la conception	Mises à jour disponibles	Indice de référence à mi-parcours	Cible à l'achèvement
		[2024]	[2025]	[2027]	[2029]
Possibilité d'accéder à des capitaux externes à l'appui du développement	Note de crédit du pays (long terme, Fitch)	BB (janv. 2024)	BB (juin 2025)	BBB	A
Institutions ou politiques favorisant un développement rural durable	Évaluation de la performance du secteur rural (EPSR)	4,0 (2021)		4,2	4,5
	Politiques et cadre d'action (indicateur du groupe de résultats 1.1)	4,5 (2021)		4,5	4,7
	Politiques nationales de lutte contre les changements climatiques (indicateur du groupe de résultats 3.2)	3,7 (2021)	s.o.	4,0	4,2-3
	Accessibilité et utilisation des services financiers ruraux (indicateur du groupe de résultats 4.1)	3,0 (2021)		3,9	4,2
Progrès au regard des ODD					
ODD n° 1: Pas de pauvreté (Banque mondiale)	Incidence de la pauvreté	28,4 (2021)	27,0 (2023)	27,0	25,0
ODD n° 2: Faim zéro (FAOSTAT)	Prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage de la population)*	4,7 (2020-2022)	inférieure à 2,5% (2025)	3,8	3,0
ODD n° 5: Égalité entre les sexes (données de l'Organisation de coopération et de développement économiques) (Publications des Nations Unies)	1. Proportion de femmes au Parlement (en %)	15,2 (2021)	18,1 (2025)	19,0	22,6
	2. Proportion du temps consacré par les femmes aux soins et travaux domestiques non rémunérés	12		11	10
ODD n° 10: Inégalités réduites (Programme des Nations Unies pour le développement)	Part des revenus perçue par les 40% les plus pauvres	6,03 (2021)	s.o.	6,03	6,05

Sources de données: évaluation de la performance du secteur rural du FIDA.

ODD n° 1: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde; ODD n° 12: Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde; ODD n° 5: Organisation de coopération et de développement économiques et Division de statistique des Nations Unies; ODD n° 110: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde.

* Pourcentage de la population vivant avec moins de 5,50 USD par jour.

9. Au Brésil, le portefeuille du FIDA est composé d'interventions récentes, caractérisées par leur dynamisme. Il s'agit de huit projets d'investissement, dont six sont gérés par les gouvernements des États du Nord-Est, un par le gouvernement fédéral, et un en partenariat avec la Banque brésilienne de développement (BNDES) en tant qu'emprunteur et organisme d'exécution, dans le cadre du premier prêt du FIDA à une banque publique de développement.
10. **Une exécution décentralisée au niveau fédéré permet d'adopter une approche ciblée pour renforcer les institutions rurales et réduire la pauvreté dans les régions les plus pauvres du pays.** En outre, au sein du portefeuille, la variété des modalités de gouvernance atténue les risques budgétaires et politiques liés aux opérations du FIDA dans le pays. Par ailleurs,

ces dernières sont appuyées par une concertation permanente sur les politiques et une collaboration avec les autorités aux niveaux fédéral et fédéré.

11. **Un accès aux biens publics axé sur la durabilité environnementale et la résilience climatique** est promu dans l'ensemble du portefeuille. Par exemple, le projet CompensACTION, dont l'exécution a débuté en juillet 2024, soutient la conservation et la diversification des forêts par l'adoption de meilleures pratiques en agroforesterie dans les zones de cacaoculture du sud de l'État de Bahia. Le Projet de développement durable de la forêt tropicale atlantique (Parceiros da Mata), qui a fait l'objet d'un premier décaissement en juillet 2025, est une extension à un nouveau biome, la forêt vierge atlantique, des efforts fructueusement déployés par le FIDA pour préserver le développement agricole durable.
12. Dans des projets comme CompensACTION et Parceiros da Mata, des **approches innovantes** ont été adoptées, notamment la rémunération des services environnementaux. Des projets récemment approuvés par le Fonds visent la diffusion de meilleures pratiques fondées sur des technologies innovantes de collecte des eaux pluviales résistantes face aux changements climatiques et sur des systèmes de réutilisation des eaux grises pour l'irrigation conçus en collaboration avec des universités locales.
13. Une autre caractéristique du portefeuille du Fonds est son **architecture de gouvernance innovante**. La première opération non souveraine du FIDA au Brésil a été publiée pour approbation par défaut d'opposition en décembre 2025³⁰. Le pays a également noué une collaboration innovante avec la Banque brésilienne de développement dans le cadre du Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est. De plus, le Brésil présente l'un des ratios de cofinancement international et national les plus élevés de tous les pays où le FIDA intervient. Pour chaque dollar investi par le FIDA dans le portefeuille actuel, les gouvernements investissent 2,9 USD et les cofinanceurs internationaux, 4,1 USD.
14. **La coopération Sud-Sud et triangulaire** est l'un des piliers du portefeuille du FIDA au Brésil, gage de l'engagement du pays en faveur de la collaboration internationale et du partage des connaissances avec d'autres pays et d'autres projets financés par le FIDA dans la région Amérique latine et Caraïbes, en Afrique et en Asie. Ainsi des représentants du Mozambique et du Pakistan (membres du gouvernement et des unités de gestion de projet) ont-ils participé à une visite des projets du FIDA dans le Nord-Est en septembre et décembre 2025, respectivement.

³⁰ <https://webapps.ifad.org/members/lapse-of-time/docs/french/EB-2025-LOT-P-12.pdf>.

C. Chine

15. La note de crédit de la Chine et ses perspectives économiques se sont maintenues à un niveau élevé (note A+). Des avancées ont été enregistrées relativement à l'ODD n° 1, l'indice de développement de genre a déjà atteint la cible de mi-parcours et l'indicateur relatif à l'ODD n° 10 a légèrement augmenté, passant de 7,2 à 7,4%.

Tableau 4

Cadre d'évaluation du COSOP: Chine

		Approbation	Examen annuel des résultats	Examen des résultats du COSOP	Examen à l'achèvement du COSOP
		À la conception	Mises à jour disponibles	Indice de référence à mi-parcours	Cible à l'achèvement
Critères d'évaluation	Indicateur	[2024]	[2025]	[2025]	[année – prévision]
Possibilité d'accéder à des capitaux externes à l'appui du développement	Note de crédit du pays	A+	A+	Indicateur à suivre	Indicateur à suivre
Institutions ou politiques favorisant un développement rural durable	Évaluation de la performance du secteur rural (EPSR)	4,2 (2021)		4,5	5
	Politiques et cadre d'action (indicateur du groupe de résultats 1.1)	4,5 (2021)		4,7	5
	Politiques d'évaluation environnementale et mécanismes de réponse aux doléances (3.1)	4,7 (2021)		4,8	5
	Politiques nationales de lutte contre les changements climatiques (3.2)	4,1 (2021)	s.o.	4,5	5
	Accessibilité et utilisation des services financiers ruraux (4.1)	4,3 (2021)		4,6	5
	Indice de qualité réglementaire (Banque mondiale)	0,4 (2022)		0,8	1,0
Progrès au regard des ODD					
ODD n° 1: Pas de pauvreté	Incidence de la pauvreté ^a	24,7% (2020)	21% (2021)	12,1%	10%
ODD n° 2: Faim zéro	Indice d'orientation agricole ^b	0,86 (2021)	0,89 (2023)	À déterminer	À déterminer
ODD n° 5: Égalité entre les sexes	Indice de développement de genre	0,962% (2022)	0,976% (2023)	0,970	0,998
(ONU-Femmes)	Proportion du temps consacré à des travaux domestiques et à des soins non rémunérés, femmes	14,6% (2023)	Pas de nouvelles données disponibles ^c	14,1%	13,6%
ODD n° 10: inégalités réduites	Part des revenus perçue par les 20% les plus pauvres	7,2% (2020)	7,4% (2021)	8%	9%

^a L'incidence de la pauvreté est la proportion de la population dont la consommation quotidienne s'élève à moins de 6,85 USD, comme établi lors du processus international de 2017.

^b Les données de référence issues d'UNSTAT sont différentes de celles rapportées au moment de l'approbation du COSOP. Par souci de cohérence, les valeurs de référence révisées et les dernières données (2023) sont présentées dans ce tableau. La révision des valeurs de référence affectera les cibles fixées à mi-parcours et à l'achèvement du COSOP. Ces dernières seront révisées en temps voulu, conformément à la même méthodologie que celle appliquée à la version actuelle des chiffres officiels dans le COSOP.

^c ONU-Femmes ne dispose pas d'informations actualisées permettant de mettre à jour la référence pour cet indicateur. Le Gouvernement a indiqué que sa troisième enquête sur l'utilisation du temps (2024) avait conclu à une valeur de 14,5% (209 minutes par journée complète) pour cet indicateur.

https://www.stats.gov.cn/zt_18555/zthd/lhfw/2025/2025_qgsilydc/202501/t20250127_1958534.html.

16. En Chine, le portefeuille du Fonds est composé de quatre projets, dont deux ne sont pas encore décaissables. Ces interventions sont axées sur le renforcement des institutions rurales, une attention particulière étant portée à l'autonomisation des coopératives agricoles et des organisations de producteurs (amélioration de l'accès aux financements, création de liens avec les entreprises et promotion de pratiques innovantes).
17. **Renforcement des institutions rurales.** Améliorer l'accès aux financements reste un objectif clé. Le soutien apporté dans le cadre des projets vise à permettre aux entreprises rurales et aux organisations de producteurs de conclure des partenariats et des accords commerciaux formels avec des entités publiques ou privées. Il s'agit aussi d'aider les femmes à accéder à des fonctions de direction. Les premiers résultats enregistrés indiquent que, l'année dernière, près de 40 000 producteurs ruraux ont été formés à des pratiques et à des technologies de production, ce qui les a dotés de capacités leur permettant d'adopter des approches innovantes et d'améliorer leur productivité. Des consultations au niveau du village et des ateliers avec les parties prenantes sont régulièrement organisées, gage d'une implication active des participants dans la planification et la prise de décisions dans le cadre des projets.
18. **Biens publics mondiaux.** Les projets du portefeuille promeuvent des activités contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des terres agricoles, par exemple en favorisant une fertilisation fondée sur l'analyse de sol et la substitution des engrais chimiques par des alternatives biologiques.
19. En matière d'**innovation**, les projets visent l'intégration d'outils numériques au sein des coopératives, à la fois comme levier d'innovation et comme mécanisme de partage des connaissances et de **CSST**. En mai 2025, le bureau pays du FIDA en Chine a coorganisé un événement intitulé « Sci-Tech Empowering Rural Transformation: 2025 HER Power, HER Stories Dialogue » (la science et la technologie au service de l'autonomisation dans la transformation rurale 2025: donner les moyens aux FEMMES et faire entendre leur voix), qui a réuni une centaine de participants issus d'organismes des Nations Unies, d'ambassades, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Ils ont visité des sites concernés par des projets du FIDA dans le comté de Fenghuang, où une palette d'innovations et des outils garants d'une économie de main-d'œuvre améliorent la productivité, réduisent le travail manuel et permettent une autonomisation des femmes rurales par la technologie. En juillet 2025 a été publié un rapport sur les avancées en matière d'agriculture numérique permises grâce à la CSST dans certains pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

D. Monténégro

20. La note de crédit du Monténégro n'a pas varié par rapport à la valeur de référence, restant à B+ (S&P) ou Ba3 (Moody's). La situation relativement à l'ODD n° 1 n'a pas évolué. Aucune mise à jour n'est disponible en ce qui concerne l'ODD n° 2 (Faim zéro), l'ODD n° 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD n° 10 (Inégalités réduites).

Tableau 5

Cadre d'évaluation du COSOP: Monténégro

Critères d'évaluation	Indicateur	Approbation		Examen annuel des résultats	Examen des résultats du COSOP	Examen à l'achèvement du COSOP
		À la conception	Mises à jour disponibles	Indice de référence à mi-parcours	Cible à l'achèvement	
		[2024]	[2025]	[2025]	[année – prévision]	
Possibilité d'accéder à des capitaux externes à l'appui du développement	Note de crédit du pays S&P Moody's	B+ Ba3	B+ Ba3	BB+ Ba2	BB+ Ba1	
Institutions ou politiques favorisant un développement rural durable	Évaluation de la performance du secteur rural (EPSR)	3,9		4,1-4,2	4,5	
	Politiques et cadre d'action (indicateur du groupe de résultats 1.1)	4,7		4,8	4,9	
	Politiques nationales de lutte contre les changements climatiques (indicateur du groupe de résultats 3.2)	4,0	s.o.	4,2	4,5	
	Accessibilité et utilisation des services financiers ruraux (indicateur du groupe de résultats 4.1)	3,2		3,8	4,5	
Progrès au regard des ODD						
ODD n° 1: Pas de pauvreté	Incidence de la pauvreté (revenu intermédiaire de la tranche supérieure)	8,57%	8,5%	7,76%	7,08%	
ODD n° 2: Faim zéro	Prévalence de la sous-alimentation (en pourcentage de la population) ^a	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	
	Prévalence de l'insécurité alimentaire	2,1%	s.o.	2,2%	2 %	
	Part des dépenses publiques totales consacrée à l'agriculture	1,67%	s.o.	1,9%	2,15%	
ODD n° 5: Égalité entre les sexes	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	35,3	32,7	40 %	45 %	
	Indice d'inégalité de genre (sur 100)	60,4	s.o.	65,3%	69,8%	
ODD n° 10: Inégalités réduites	10.1 Taux de croissance de la part des revenus perçue par les 40% les plus pauvres	3,4%	s.o.	3,7%	4,2%	

Sources de données: note de crédit (émise par Moody's, Fitch et Standard & Poor's notamment); politiques/institutions: EPSR établie par le FIDA.

ODD n° 1: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde; Montenegro Macro Poverty Outlook / April 2025; ODD n° 2: Rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde; ODD n° 5: Division de statistique des Nations Unies; ODD n° 10: Banque mondiale – indicateurs du développement dans le monde.

^a. Pourcentage de la population vivant avec moins de 5,50 USD par jour.

21. La présence du FIDA au Monténégro est ancrée dans le projet GORA, en cours d'exécution, une initiative dotée de 32 millions d'USD financée par un don du Fonds pour l'adaptation et par les autorités locales et nationales. Son premier décaissement a eu lieu en décembre 2024. L'initiative sera bientôt complétée par un nouveau projet, GORA+, qui est en cours de conception et devrait être approuvé en 2026.
22. **Des institutions rurales efficaces et pérennes.** L'année dernière, le projet GORA a collaboré avec l'Union des municipalités et le Ministère de l'écologie, du développement durable et du développement de la région septentrionale pour lancer un groupe de travail sur les zones de montagne, plateforme de concertation sur les politiques en matière de développement et de résilience du territoire.
23. **Biens publics mondiaux.** Le don du Fonds pour l'adaptation reçu dans le cadre du projet GORA permet déjà de produire des supports de connaissances et d'établir des valeurs de référence pour éclairer le développement et le ciblage de filières résilientes aux changements climatiques. La stratégie de pays et les objectifs du projet GORA sont alignés avec la Stratégie nationale de développement durable et la Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques du Monténégro.
24. **Innovation, gestion des connaissances et coopération Sud-Sud et triangulaire.** Actuellement, le FIDA soutient l'application de la méthodologie SHARP, tire des enseignements d'expériences dans des contextes comparables et pose les bases de futurs échanges sur l'efficacité des approches territoriales et des solutions d'adaptation aux changements climatiques. Un memorandum d'accord a été conclu avec la Faculté de biotechnique (Université du Monténégro) pour renforcer la collaboration en matière de recherche et produire des supports de connaissances à partir d'expériences de projet.
25. Conçu sur ces bases, le projet GORA+ prévoit un soutien consacré à la politique rurale, à la promotion des biens publics et à la CSST, un poste budgétaire étant prévu pour la coopération pays à pays dans la région. Des discussions sont en cours pour évaluer la faisabilité d'un cofinancement par l'Agence française de développement, qui a manifesté son intérêt. De plus, une délégation de l'Union européenne étudie actuellement comment tirer parti de complémentarités et renforcer les synergies entre les priorités établies pour adhérer à l'Union européenne et le nouveau projet.